

PROTOCOLE DGAC 2016/2019 : UNE PROTECTION IMPORTANTE POUR TOUS LES PERSONNELS

Le protocole 2016/2019 protège les personnels DGAC

En juillet 2016, FO et 3 autres syndicats (SNCTA, UNSA et CFTD) ont signé le protocole social DGAC couvrant la période 2016/2019. Seule la CGT n'a pas signé.

Cet accord majoritaire (plus de 70% des personnels représentés par les signataires) a été validé par Matignon et apporte des garanties fortes à l'ensemble des personnels de la DGAC :

- Maintien de l'unité de la DGAC au sein de la Fonction publique d'Etat.
- Pas de baisse d'effectifs sur la période 2017/2019.
- Stabilisation des conditions d'avancement de grade.
- Revalorisation indemnitaire pour tous les corps.

Dans une Fonction publique à nouveau malmenée par le gouvernement

Le gouvernement vient d'annoncer des premières mesures dans le cadre de son programme de réforme de l'Etat « Action publique 2022 » :

- Suppression de 120000 postes de fonctionnaires d'ici à 2022.
- Baisse des dépenses publiques de 60 milliards d'euros d'ici à 2022.
- Plan de départs volontaires et remise en cause du statut de fonctionnaire.
- Rémunération au mérite.

Et de nouvelles annonces suivront au printemps dans tous les ministères : fermeture de services, restructurations, externalisation voire privatisation, abandon de missions, Tous les ministères non prioritaires (en dehors de la Défense, la Police, la Justice..) seront lourdement touchés par ces nouvelles mesures qui poursuivront le travail de sappe de la Fonction publique entamé en 2007 sous Sarkozy avec la RGPP (révision générale des politiques publiques) puis poursuivi avec la MAP (modernisation de l'action publique) sous Hollande.

Dans ce contexte d'austérité appliquée à l'ensemble de la Fonction publique, les personnels DGAC peuvent mesurer l'intérêt des garanties apportées par le protocole DGAC 2016/2019.

La CGT isolée

La CGT qui n'a pas signé le protocole ne cesse de le critiquer et d'attaquer les syndicats signataires. Mais, sans protocole, les personnels DGAC seraient traités comme les autres fonctionnaires et subiraient aussi les baisses d'effectifs et la réduction des budgets.

En vue des élections professionnelles de décembre, la CGT tente de faire peur aux personnels pour se présenter comme le seul rempart possible contre les attaques du gouvernement. Vieille habitude...

Seules des actions fortes et unitaires de tous les syndicats pourront permettre de contrer les projets du gouvernement.

FO y contribuera chaque fois que cela sera nécessaire en particulier pour défendre l'avenir de la DGAC et de ses personnels au-delà de 2019.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?

REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

